AUTOMNE 2011

Saint-Viaud

FLASH D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'été est déjà loin...

Avec une classe supplémentaire à la rentrée scolaire dans notre école communale, portant ainsi à douze, le nombre de classes dans les écoles implantées sur notre commune, les effectifs d'enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Viaud montrent une croissance rarement atteinte. Comme je l'avais déjà dit, cela est dû à l'arrivée de nouvelles populations dans les lotissements privés récemment créés.

En raison d'une météo peu généreuse, l'été qui vient de s'en aller ne nous laissera aucun regret même si le déficit de soleil a été compensé en septembre.

L'été est souvent propice à l'organisation par nos associations locales de manifestations ou rassemblements festifs. Certains vitaliens et vitaliennes soulignent parfois à tort le manque d'animations dans notre commune. Cette année, c'était pourtant sans compter la Fête du Lac fin juin, jusqu'à très récemment, l'anniversaire du club local de basket qui fêtait ses 40 ans, sans oublier le Festi'Vital ou encore le week-end Country et j'en oublie certainement... Malgré la qualité des animations proposées, le travail fourni et les efforts de communication réalisés, les organisateurs et animateurs restent toujours avec le même sentiment et la même perception mitigée que le public attendu n'était pas toujours au rendez-vous...

La rentrée scolaire passée, les vacances de la Toussaint bientôt arrivées, voilà que se profilent déjà les fêtes de fin d'année. Des animations, n'en doutons pas, seront organisées, par exemple, à l'occasion du Téléthon ou sur la base de Loisirs pour les fêtes de fin d'années. Comme d'habitude, les organisateurs mesureront leur réussite à la présence valorisante et motivante d'un public nombreux.

La fin des vacances scolaires marque également, pour la plupart des associations, la reprise des activités sportives ou culturelles; la municipalité ne manque pas et ne manquera pas de soutenir les associations locales tant d'un point de vue logistique que financier ou encore de communication. Mais, quel meilleur soutien et reconnaissance pour elles que de les motiver par notre présence lors de leurs manifestations ?

Les associations le méritent en raison des efforts prodigués par leurs membres bénévoles tout au long de l'année.

Bonne lecture...

André Barreau, maire de Saint-Viaud



*Pour le prochain bulletin, envoyez en mairie, vos documents pour le **10 décembre 2011***



Mairie de Saint-Viaud

Place de la Mairie - 44320 SAINT-VIAUD - Tél. 02 40 27 53 14 - Fax 02 40 27 60 97

Email : mairie.stviaud@wanadoo.fr - Internet : www.saint-viaud.fr

